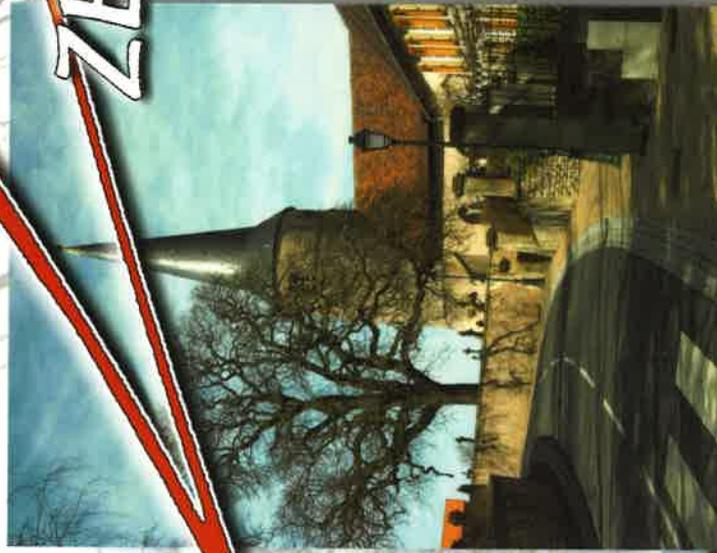


Infos ZEITUNG-DIEDING



Bulletin d'information

Auberge aux Acacias

La tradition est maintenue
**FRITURE - POUSSINS
ECREVISSE**

1 rue de Sarreinsming - 57905 ZETTING
Tél. 03 87 02 37 23

Fermeture hebdomadaire mardi soir et mercredi toute la journée



STÉ BEYEL



FIOUL et CARBURANTS - LUBRIFIANTS TOTAL et BP
Matériel de NETTOYAGE INDUSTRIEL "KARCHER"
POMPES "RUMAUCOURT" à FUEL - HUILE - GRAISSES

6, rue du Canal - 57930 MITTERSHEIM
TEL 03 87 07 67 23 - 03 87 07 67 27
Fax : 03 87 07 53 41

Stylisme Créativité Morphologie

SEM Coiffure

Solange Schoettel

3, rue de la Fontaine - 57905 DIEDING
Tél. 03 87 02 07 29

Lundi : à domicile à partir de 14 h
Mardi et jeudi : de 8 h 30 à 19 h non-stop
Mercredi : de 14 h à 19 h - Vendredi : de 8 h 30 à 20 h non-stop
Samedi : de 8 h à 16 h non-stop

**Boulangerie - Pâtisserie - Chocolat
Apéritifs - Banquets - Mariages**

**Le fournil de Sarreinsming
Erwin Dosch**

vendredi - samedi non stop

31, Grand'Rue
57905 SARREINSMING
03 87 98 21 18

23, Rue de l'Eglise
57200 REMELFING
03 87 95 75 46



**Entretien et dépannage
chauffage plomberie VMC**



Dépannage

BECK Ludovic
20 rue des étangs
57200 WIESVILLER

Tél. : 06 14 88 86 84

E-mail: beckludo@wanadoo.fr
FAX: 03 87 02 27 31

CAFE-RESTAURANT DE LA MAIRIE



Cuisine Traditionnelle

8, rue de l'Eglise
57905 ZETTING
☎ 03 87 02 38 60

PIZZA, TARTE FLAMBÉE LE WEEK-END EN SOIRÉE
Fermeture le jeudi



SIAM ASIA SHOP

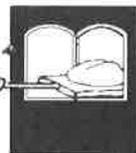
Produits
Asiatiques

**Votre spécialiste régional
en produits Asiatiques**

11, rue de la Chapelle - 57905 ZETTING
Tél. 03 87 02 24 96
Portable 06 08 27 48 20

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

OBRINGER



2, rue Nationale
57200 Sarreguemines
Tél/Fax 03 87 98 39 32

*Du lundi au samedi de 7 h à 18 h 30
sans interruption*

Le Mot du Maire



Chers concitoyens,

L'année 2007 restera dans les annales de la commune comme exceptionnelle par la masse de travaux entrepris. Vous en

avez subi les nuisances, le bruit, l'encombrement de la chaussée, les itinéraires de déviation, les arrêts de chantier. J'espère que bientôt vous pourrez apprécier le supplément de sécurité, de salubrité et de confort qu'ils apportent pour notre village.

A vrai dire il n'y a sans doute jamais eu, à Zetting, une telle concentration d'entreprises de génie civil affairées en même temps. Comment l'expliquer?

Par le hasard pour le gaz, qui nous a enfin été concédé après dix ans de relances.

En exécution du contrat pluriannuel avec nos partenaires financiers, pour les travaux d'assainissement.

Par anticipation, pour bénéficier d'une subvention européenne, dans le cas des travaux de lutte contre les crues.

Parallèlement à ces trois gros chantiers, se sont déroulés une demi-douzaine de petits programmes de voirie : Grand'rue à Dieding, rue de la chapelle, de la barrière, de la forêt, chemin de l'Allmend, sans compter les travaux faits en régie.

Pour ajouter à cette effervescence, les entreprises de gros oeuvre ont déployé une activité débordante sur les chantiers privés : ravalement de façades, réhabilitation de l'habitat ancien, création de volumes habitables supplémentaires à usage locatif, construction de pavillons neufs à la Pommeraie.

La vie appelle la vie. Mieux assaini et mieux équipé, le village de Zetting devient de plus en plus attractif. Mais Dieding ne doit pas rester le parent pauvre. Le projet de lotissement privé tarde à se concrétiser, les complications et surcoûts liés à l'obligation de prévoir un assainissement autonome pour toute nouvelle construction calme les ardeurs du promoteur. Pour favoriser l'urbanisation il est donc urgent de raccorder le réseau d'eaux usées de Dieding sur la station d'épuration.

D'autres investissements devront être consentis à l'échelle de la commune, pour ne pas ralentir la dynamique, ou tout au moins pour entretenir l'existant : remettre en état la voirie et les trottoirs, créer des espaces de parking, réhabiliter notre patrimoine, valoriser les zones à urbaniser. La nouvelle municipalité en fera son affaire.

Dans l'immédiat, et jusqu'à la fin du mandat, nous nous emploierons à terminer les chantiers en cours. En mars prochain se dérouleront les élections municipales.

Bonne et heureuse année 2008!

Jean-Marie Meyer

Travaux réalisés en 2007

Réfection du grillage du plateau d'EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE



Le grillage du plateau EPS défoncé a été remplacé par un grillage plus solide et rigide.
Coût de l'opération : 11 976,14 €

Sortie Est de Dieding : purges de la chaussée et réfection de la couche de roulement.



Consolidation du talus rue de la Barrière, enrobé à Dieding



Construction d'un mur de soutènement.

Coût des deux opérations : 44 077 €
Subvention du Conseil Général : 19 270 €

Réfection des chemins forestiers (Allmend, In den Roedern, rue de la forêt)

Suite aux pluies diluviennes de septembre 2006 de profondes ornières s'étaient creusées dans les chemins forestiers. Un revêtement en pierres naturelles concassées ainsi que des traverses en béton ont été posés.



Coût de l'opération : 20 155 €

Aire de retournement en forêt

Afin de permettre aux semi-remorques transportant les grumes de mieux circuler, une aire de retournement au lieu dit « In den Roedern » a été réalisée.

Coût : 4 000 €

Divers travaux de voirie

Coût : 6 544,79 €

Enrobés rue de la chapelle

Coût : 16 700 €

Élagage du marronnier devant l'église

Le marronnier développant de plus en plus de branches mortes il est devenu urgent de procéder à son élagage.

Coût : 739 €

Acquisition de matériel

Tondeuse pour le football club : 3 669,01 €
Rideaux occultants pour l'école maternelle et pour le primaire : 776,10 €

Fourniture de bureau, photocopieuse : 4455 €
Débroussailleuse : 799 €

Acquisition de terrain

Terrain avoisinant la salle socio-culturelle en vue de la réalisation d'un parking : 21 736 €

Réfection du trottoir rue de la forêt



Coût : 16 081 €

TRAVAUX EN REGIE COMMUNALE

Toiture de l'atelier communal

Coût : 2 495, 84 €



Réfection de l'abri bus à Zetting

Coût : 811,22 €

Aménagement de sécurité Rue Principale

Coût : 3 731,52 €

Subvention au titre des amendes de police :

1 660 €

Plantation d'arbres

Dans le cadre de l'aménagement paysager, plantation, dans la rue des prés, de 8 liquidambers.

Prochainement seront plantés 10 tilleuls dans la rue de la gare.

Travaux dans les écoles :

- Aménagement d'une cloison dans les toilettes de l'école maternelle

Coût : 234,53 €

- Réalisation de meubles de bibliothèque pour les deux écoles ainsi que d'un meuble informatique

Coût : 852,63 €



Travaux susceptibles d'être réalisés en 2008

• Inscriptions 2007 reportées :

Rue de l'église 2° tranche. Mise en souterrain des réseaux aériens. Réfection chaussée, trottoir, caniveaux, éclairage public. 177 000 € HT.

Transformation de la salle paroissiale 1° tranche.

• Projets 2008 :

Parking et aménagement devant l'ancienne école de Dieding

Assainissement rue de la Sarre.

Renouvellement de la couche de roulement sur les chaussées dégradées (programme pluriannuel).

Création de la 1° tranche du parking de la salle socioculturelle.

- Isolation thermique de la salle socioculturelle.
 - Remplacement des chaudières dans les bâtiments publics (2^o tranche)
 - Mise en conformité de l'installation électrique dans les églises de Dieding et Zetting, ainsi qu'au vestiaire du stade.
 - Installation d'un columbarium supplémentaire.
- Certains de ces projets doivent encore être validés, d'autres sont en attente de subvention.

Programme d'assainissement:

Un 2^o contrat pluriannuel d'assainissement formalisant les conditions de participation financière du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau aux travaux communaux sera négocié prochainement. Pour la commune les travaux prioritaires sont

- Le raccordement des eaux usées de la rue du Maire Jamann et de la rue du chemin de fer sur le réseau de la rue de l'église.
- La collecte des eaux usées de Dieding sur un poste de refoulement (compétence Commune) et leur acheminement (compétence CASC) vers la station d'épuration.

Gros Travaux

Des tranchées et des tuyaux... à n'en plus finir !

Des travaux importants se sont déroulés tout l'été et jusque dans l'arrière saison, dans plusieurs rues du village et vers l'extérieur. De quoi s'agit-il ?

Quatre chantiers différents se sont déroulés simultanément, ce qui n'a pas manqué de provoquer, certains jours, une belle pagaille.

Le premier chantier consistait à poser le réseau de distribution de gaz naturel.

Cette opération s'est poursuivie de rue en rue. Sur les 5725 Mètres linéaires de canalisation posée, 2700 m ont été réalisés en forage dirigé, une technique qui ne nécessite que peu d'ouverture. Le restant a été posé en ouverture naturelle. Les barrières de chantier et engins en stationnement ont pu momentanément gêner la circulation. A présent les travaux touchent à leur fin : la plupart des trous sont refermés, la réfection des chaussées est en cours. Soixante-cinq maisons sont raccordées au réseau de gaz dès à présent.



Le deuxième chantier concernait l'assainissement.

Comme vous le savez, les eaux usées du réseau de collecte doivent être épurées dans une sta

tion d'épuration avant de pouvoir être rejetées dans la rivière. Un tel équipement est en cours de construction près du Schwarzbach, au lieu-dit « hinter dem Langenberg. »

Les ouvertures de tranchées, poses de conduites et autres travaux de maçonnerie ont eu pour objet d'établir la liaison entre le réseau de collecte du village, le poste de refoulement situé entre Sarre et Canal, à mi-distance entre les deux aqueducs, le réseau de transport (canalisation de diamètre 100 en PVC 16 bars, posée entre Sarre et canal sur 400 ml puis passage sous la Sarre et sous la RD 33, le long du Schwarzbach, à travers l'aqueduc sous la voie ferrée, jusqu'à la station d'épuration). A cela s'ajoute la pose de la canalisation de rejet, de diamètre 400, pour l'évacuation des eaux dépolluées vers la Sarre.

Le réseau de collecte de la commune étant de type unitaire (c'est-à-dire collectant à la fois les eaux usées et eaux pluviales), il a fallu prévoir des déversoirs d'orage, un dans la rue de l'église, à 60m du carrefour avec la rue principale et un à l'amont de chacun des deux aqueducs. Leur fonction est de surverser en cas de surcharge hydraulique : gros débit et grande dilution de l'effluent. Le système est complété par des vannes hydrauliques qui commandent le déversement vers la Sarre (pompe évacuant 300 litres/sec. en période d'inondation) ou vers le poste de refoulement débitant 8 litres/sec. d'eaux usées vers la station d'épuration).

Le coût de ces travaux :

A la charge de la commune :

210 000 € HT

Subventions : 40% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, et 40% par le Conseil Général de la Moselle.

A la charge de la communauté d'agglomération :

414 000 € HT

Subventions : 40% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, et 40% par le Conseil Général de la Moselle.



Un troisième chantier, de compétence Casc, de lutte contre les inondations,

s'est déroulé en même temps que les travaux d'assainissement.

L'objectif étant de fermer les aqueducs à travers lesquels la Sarre en crue vient inonder la partie basse du village, de sorte que la digue du canal en surplomb serve de barrage de protection pour le village.

VNF (voies navigables de France), maître d'ouvrage, subordonne l'autorisation de fermeture



à une étude diagnostic de l'état des berges et à la réalisation probable de travaux de confortement, ainsi qu'à la signature d'une convention engageant la responsabilité de la communauté d'agglomération. Dans l'attente de l'autorisation de fermeture, prévue en 2009, et l'édification d'un mur en « U » en béton armé, d'une longueur de 10 mètres, à fonder sur une profondeur de 2 mètres et à ancrer dans l'ouvrage existant du canal (coût 140 000 € HT), **les travaux connexes ont déjà été entrepris, aussi bien à Wittring qu'à Zetting.**

Ils consistent, chez nous, à juxtaposer au poste de refoulement des eaux usées (débitant 8 litres/sec.) **un poste inondation équipé d'une pompe débitant 300 litres /sec.).**

En temps normal, seules fonctionnent les pompes qui évacuent les eaux usées sur la station. En période de crue le poste « eaux usées » se met à l'arrêt et c'est le poste « inondation » qui entre en action pour évacuer l'eau des réseaux de collecte en provenance du village.

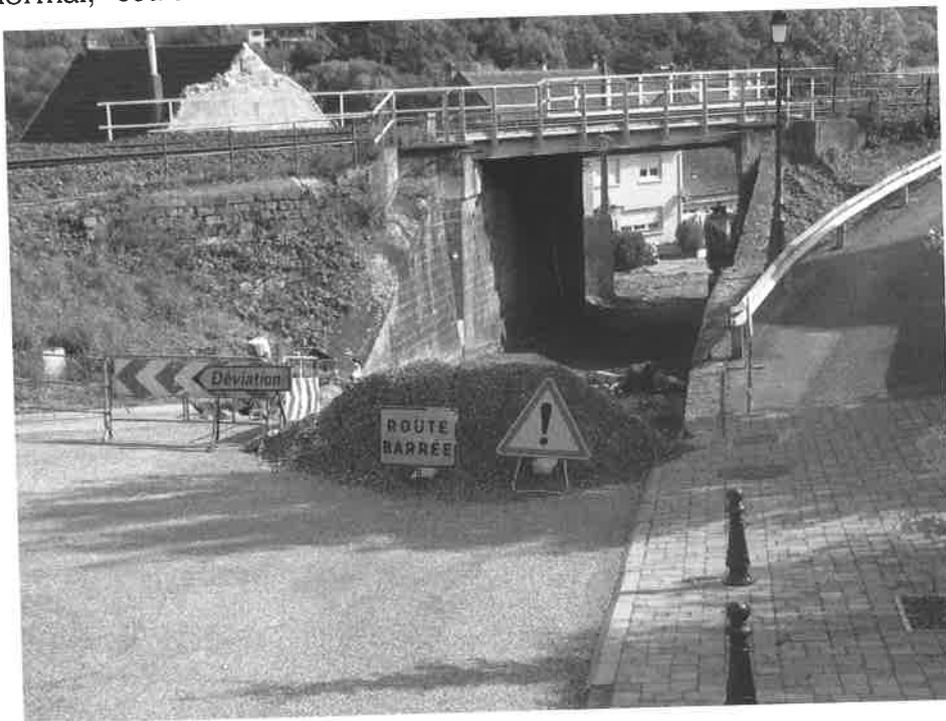
Construction d'une chambre de vannes et d'une bache de reprise. Coût : 26 000 €

Un deuxième dispositif est mis en place pour éviter que les eaux de ruissellement du bassin versant n'inondent la partie basse du village. Il s'agit de la **pose d'une canalisation de diamètre 1000**, alimentée en cas de fortes précipitations par la surverse du déversoir d'orage de la rue de l'église. Cette conduite est à la fois un ouvrage de rétention et d'évacuation par siphon des eaux de pluie de l'autre côté de la digue, vers

la Sarre. L'amont de la canalisation, rue de l'église, étant topographiquement plus haut que la sortie dans la Sarre, la différence d'altitude donne à l'eau une vitesse suffisante pour s'évacuer dans la rivière en crue (montant 102 000 € HT).

La pose de cette canalisation ne s'est pas faite sans difficultés (croisement avec d'autres réseaux enterrés, coudes, étanchéité aléatoire aux jonctions, contentieux avec le fournisseur ayant entraîné un arrêt du chantier...)

Lorsque les travaux seront terminés, avec la fermeture des aqueducs en 2009, nous l'espérons, les maisons inondables situées à proximité des aqueducs seront protégées contre une crue d'une durée de retour de 150 ans. On ne saura assez remercier la communauté d'agglomération Sarreguemines confluences pour l'effort financier consenti.



Le quatrième chantier

nécessitant l'ouverture de tranchées a commencé rue de l'église avec l'augmentation du tirant d'air sous le pont SNCF et l'enfouissement des réseaux aériens depuis la maison N° 14 jusqu'à la mai-

son N° 7. Momentanément arrêtés pour un problème de coordination de chantier, les travaux se poursuivront dès que le temps le permettra, avec la réfection de la voirie, du trottoir des caniveaux, l'installation d'un nouvel éclairage public. Montant des travaux 178 400 € HT, subventionnés à 50% par le Conseil Général dans le cadre du SACR.

Dieding : Déplacement de l'arrêt de bus



Depuis trente ans un abribus, destiné avant tout aux scolaires, est établi Centre Village. Il présente l'inconvénient d'être éloigné du circuit de ramassage. Les transporteurs, aussi bien celui qui dessert la ligne TIM affrétée par le Conseil Général, que celui qui assure le transport des scolaires, ont émis le souhait de disposer d'un point d'arrêt matérialisé avec signalisation et marquage réglementaires sur le circuit à desservir et non pas en retrait comme c'était le cas jusqu'à présent. Ils ont aussi déploré l'étroitesse de la chaussée dans la rue de la Sarre, surtout au point de sortie sur la grand' rue, qui se révèle inadaptée pour les grands bus. Le Conseil municipal a été informé lors de sa séance de juillet. Les autorités organisatrices de transport, que sont le Conseil Général et la Communauté d'agglomération se sont rendues sur place, en présence du maire et des directeurs des entreprises locales de transport, pour étudier une solution qui facilite la circulation des bus sans compromettre la sécurité des usagers et principalement des enfants. Il a été convenu de déplacer l'arrêt de bus, dans la grand'rue, à proximité du calvaire et de la nouvelle réserve incendie. La Casc. se chargera de mettre en place le nouvel abribus et la signalisation horizontale. La Commune payera l'aménagement des abords avec pose de macadam. Coût pour la Commune: 5400 €.

Travaux de renaturation

Dans le cadre de sa compétence « Lutte contre les crues », la CASC intervient sur trois fronts :

- Les travaux hydrauliques tels ceux entrepris cette année à Wittring et Zetting dans la perspective de la fermeture des aqueducs sous le canal.
- L'alerte aux riverains en cas de débordement et risque de dommage aux personnes ou aux biens.
- La renaturation des cours d'eau.

Cette dernière action est prévue sur l'ensemble des cours d'eau traversant le territoire de la Casc, principalement la Blies et la Sarre. A Dieding et Zetting nous sommes, bien sûr, concernés par la Sarre.

L'opération consiste en :

- l'enlèvement des embâcles qui gênent le libre écoulement de l'eau,
- l'exploitation des gros peupliers qui penchent vers le cours d'eau et dont la chute risque d'endommager la berge,
- la taille en têtard des saules afin de les rajeunir,
- la plantation d'aulnes en remplacement des arbres dépérissants,
- la coupe des arbres de l'îlot pour améliorer l'écoulement en période de crue,
- le rétablissement de la berge aux endroits où elle est érodée ou effondrée.

Ces actions sur le milieu naturel se feront en partenariat avec le Conseil supérieur de la pêche, la Ligue de protection des oiseaux et d'autres associations de protection de la nature. C'est ainsi que seront mises en place des frayères à poissons et que le travail d'amont en aval sur la rivière se fera dans le respect du calendrier biologique des espèces animales, c'est-à-dire en tenant compte des périodes de nidification des oiseaux et des cycles de reproduction des poissons.

Coût des travaux sur la Sarre entre Weidesheim et Steinbach : 414 000 € TTC

Subvention du Conseil Général de la Moselle : 40% du coût HT.

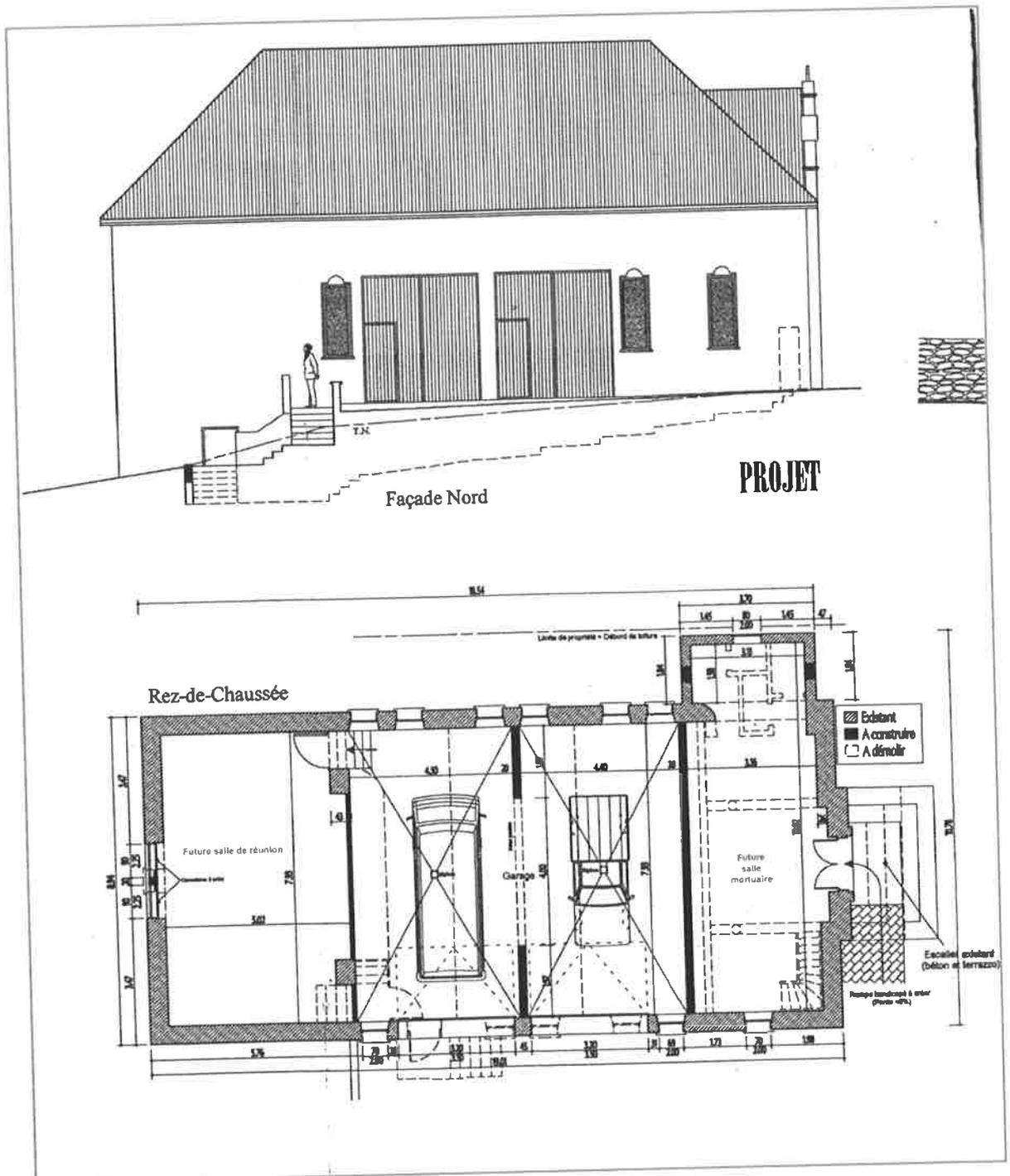
Réaménagement de la salle paroissiale après acquisition par la Commune :

1° tranche fonctionnelle :
Réalisation, dans la partie centrale de la salle, de deux garages s'ouvrant côté presbytère.
Création d'une voirie d'accès.

2° tranche fonctionnelle (programmée ultérieurement):
Transformation de la partie Avant de la salle (côté rue) en chambre mortuaire.
Transformation de l'espace laissé par

l'ancienne scène en petite salle de réunion et sanitaires.

L'administration se réserve le droit de procéder à un contrôle à posteriori et elle dispose d'un délai de 3 ou 5 mois, selon les cas, courant à compter de dépôt de la déclaration d'achèvement, pour contester la conformité des travaux. A défaut, elle est réputée ne pas l'avoir contestée.



La réforme du permis de construire est entrée en vigueur

La réforme du permis de construire est applicable depuis le 1^o octobre 2007. Il n'existe plus que trois types d'autorisations d'urbanisme :

les permis de construire,
les permis de démolir,
les permis d'aménager.

Certains travaux de faible importance ne nécessitent qu'une **déclaration préalable**.

Les formulaires de demande sont unifiés et la liste des pièces nécessaires est fixée sans que l'administration puisse en demander d'autres. Lorsque des pièces sont manquantes, l'administration doit les réclamer dans le mois du dépôt de la demande ; à défaut, sa demande ne suspend pas les délais d'instruction.

Le demandeur est informé dès le dépôt en mairie du délai d'examen de sa demande (2 mois pour les permis de construire des maisons individuelles et les permis de démolir). Toute augmentation du délai indiqué (jusqu' à 6 mois, dans le périmètre de protection autour d'un monument historique) doit être notifiée dans le mois du dépôt de la demande, sauf cas exceptionnels prévus par les textes ; à défaut, l'administration ne peut plus prolonger son délai d'instruction. Si elle ne répond pas à l'expiration de ce délai, l'autorisation est acquise.

Lors de l'achèvement des travaux, le constructeur et son architecte attestent désormais sous leur responsabilité que le permis a été respecté.

NAISSANCES

Ont vu le jour cette année :

MASSING Paul le 01/02/2007 à Sarreguemines

PEIFER Axel le 25/04 2007 à Sarreguemines

LANG Corentin le 16/07/2007 à Sarreguemines

MEYER Yanis le 04/08/2007 à Sarreguemines

MEYER Marie le 12/08/2007 à Saint-Avold

FRANCO Morgane le 01/10/2007 à Sarreguemines

BECK Alexia le 20/11/2007 à Sarreguemines

MARIAGES

Se sont unis :

BONIN Fabrice-MEYER Claudia
Le 23/06/2007

GUTH David-GUENDEZ Sabrina
Le 07/07/2007

État civil

DÉCÈS

Nous ont quittés :

THIEL Alfred le 02/02/2007

SCHNEIDER David le 10/04/2007

WEISS Denis le 12/04/2007

SCHOUMACHER Jeanne veuve PORT
le 20/08/2007

KARTNER Anne veuve WEIMANN
le 21/08/2007

TOUSCH Antoine le 17/10/2007

HARDY Jérôme le 13/11/2007 à Dijon

CLOS Grégoire le 21/11/2007

PEIFER Gustave le 11/12/2007
à Sarreguemines

La fiscalité directe locale

Quelle est en 2007 la part des 3 « taxes ménages » dans le budget communal ?

Les recettes de fonctionnement du budget 2007 sont constituées par :

IMPÔTS ET TAXES :	153.200 €	Soit 32,6 %
Dont :		
- Taxes d'habitation	77.650 €	
- Taxes foncières bâti	54.624 €	
- Taxes foncières non bâti	8.300 €	

DOTATIONS ET SUBVENTIONS :	229.000 €	Soit 48,7 %
Dont :		
- Dotation globale de fonctionnement	110.000 €	
- FDPTP (fonds départementaux péréquation de la taxe professionnelle)	26.000 €	
- Dotation de solidarité rurale	40.000 €	
- Autres dotations	53.000 €	

PRODUITS FORESTIERS : 65.200 € Soit **13,8 %**

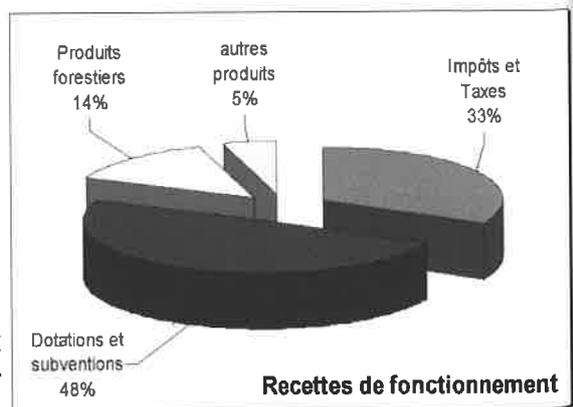
PRODUITS DE GESTION COURANTE : 22.500 € Soit **4,8 %**

Soit une inscription annuelle à la section recette de fonctionnement de 469.900 €.

On peut remarquer que les recettes provenant de la fiscalité directe représentent près du tiers du total de la recette budgétaire.

Sur l'ensemble de la taxe prélevée à partir de l'imposition de la population de Zetting pour un montant de 250.000 €, seul 153.200 € sont reversés à la commune en 2007, soit uniquement 61 % de vos impôts locaux. Le restant est reversé au Département pour un montant de 70.239 € en 2006 et à la Région pour un montant de 12.450 €.

Ces deux entités fixent annuellement leur propre taux et décident de l'augmentation des taux respectifs pour l'ensemble des communes.



Qu'en est-il de la pression fiscale ?

Depuis une dizaine d'années, la Commune a maintenu les trois taux d'imposition. Une comparaison avec les quatre communes voisines : Sarreinsming, Wittring, Woelfling et Wiesviller, ainsi que la moyenne nationale permet de se situer.

TAUX	ZETTING	COMMUNES VOISINES	MOYENNE NATIONALE
Taxe d'habitation	12,98 %	14,88 %	14,45 %
Taxes foncières bâti	14,88 %	16,46 %	18,53 %
Taxes foncières non bâti	47,02 %	60,76 %	44,20 %

Cette relative faible imposition est d'autant plus remarquable que les différentes bases d'imposition sont, elles aussi relativement faibles. Lorsque une comparaison du ratio base par habitant est effectuée en dynamique sur la période 2001 à 2006 on obtient les données suivantes :

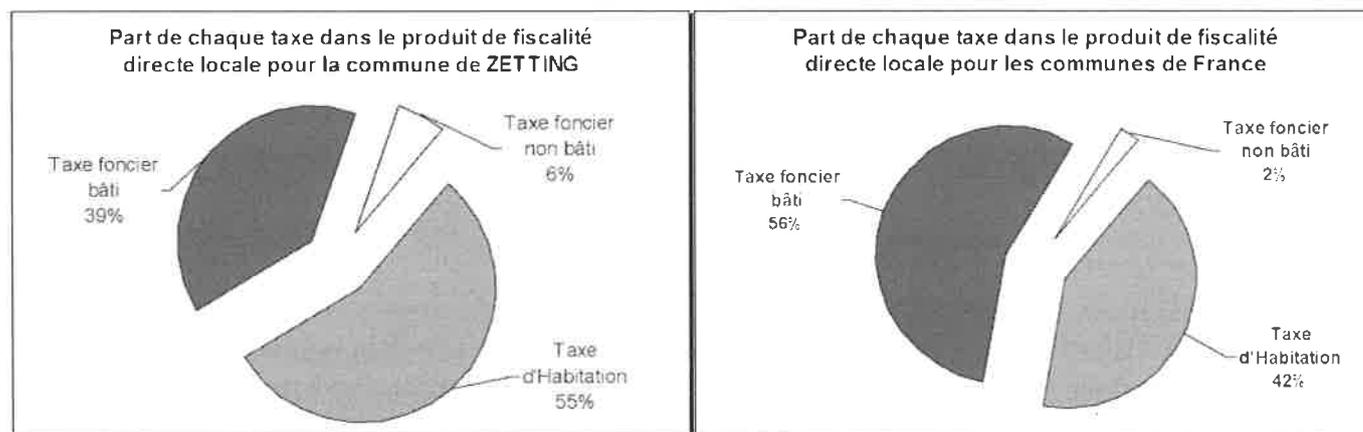
BASES	ZETTING		MOYENNE COMMUNAUTÉ	
	2001	2006	2001	2006
Taxe d'habitation	554	660	633	795
Taxes foncières bâti	344	408	474	562
Taxes foncières non bâti	22	19	13	12

Une remarque : le ratio des bases de la taxe foncière sur le non bâti par habitant est relativement important et reflète que la superficie par habitant de la Commune est largement supérieure à la moyenne de la Communauté d'Agglomération.

Néanmoins, en terme de revenu fiscal, la taxe foncière non bâti ne représente que 5,4 % du produit des trois taxes « ménages ».

Part de chaque taxe dans le produit de fiscalité directe locale en 2007

La répartition du produit différencié selon les taxes et les collectivités laisse apparaître que la part de la taxe d'habitation représente 55 % et celle de la taxe foncière 39 % pour la commune de ZETTING, alors qu'au niveau national ces chiffres sont respectivement 42 % et 56 %.



Cette répartition est naturellement liée à la surface bâtie et à la densité de l'habitat en milieu rural.

La station d'épuration de Zetting

Située au lieu-dit « hinter dem Langenberg », à proximité de la voie ferrée et du Schwarzbach.

Destinée à traiter les eaux usées de Woelfling, Wiesviller, Zetting (y compris Dieding, dès que la pose de la conduite d'amenée sera inscrite au 2^o contrat pluriannuel de travaux subventionnés).

La capacité de traitement est de 3400 Eh. (équivalents habitants).

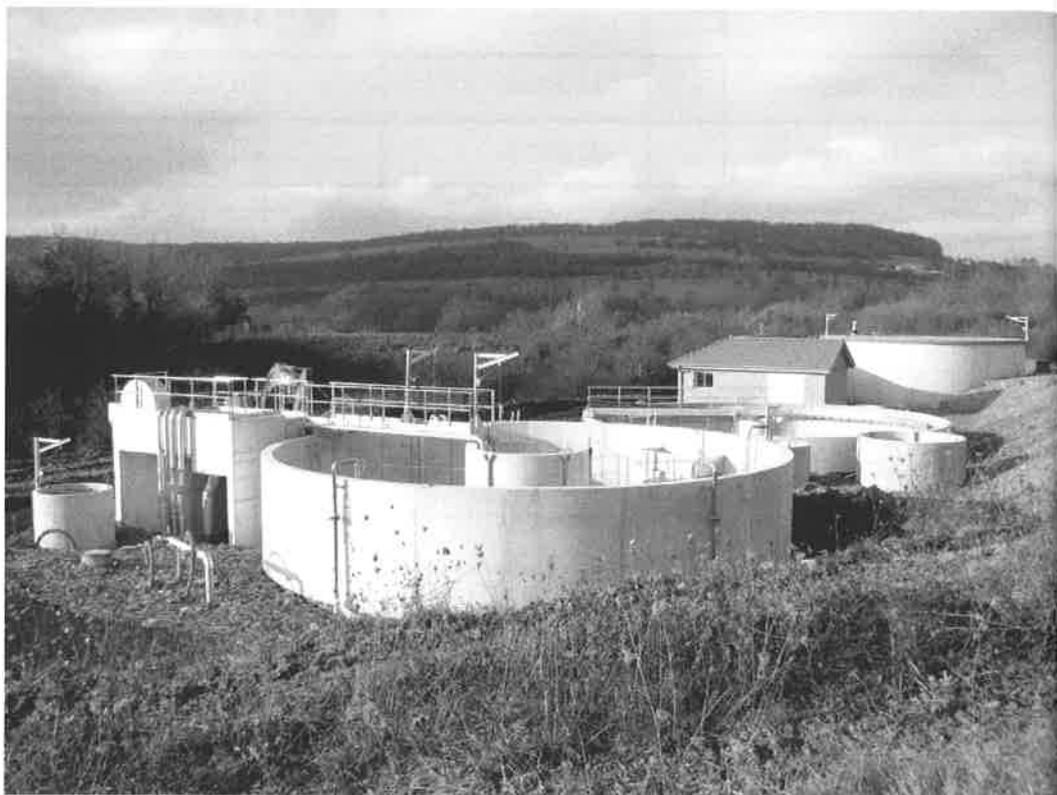
Par temps sec le volume journalier estimé est de 810 m³/J., avec un débit de pointe de 100 m³ heure. La charge de DCO (Demande

Chimique en Oxygène) par Jour est de 297 kg /J.

Par temps de pluie le volume journalier est de 1620 m³/J. La charge de DCO / Jour est de 535 kg/J.

La DCO (Demande Chimique en Oxygène) est un paramètre servant à quantifier la pollution. Plus celle-ci est importante, plus il faudra d'oxygène pour la dégrader. Le niveau de traitement (rendement en % et concentration en mg/l) par temps sec et par temps de pluie est prescrit dans l'Arrêté préfectoral autorisant le rejet des eaux dépolluées dans la Sarre.

La filière de traitement se compose d'un poste de relèvement interne à la station pour les effluents de Wiesviller et Woelfling, d'un dégrilleur automatique plus un compacteur de déchets, d'un dessableur/dégraisseur, d'un canal de mesure (entrée et sortie) pour l'auto surveillance, d'une zone de contact, d'un bassin



d'aération, d'un ouvrage de dégraisage, d'un clarificateur râclé et d'un poste de recirculation des boues

La filière boues est composée d'une table d'égouttage et d'un silo à boues couvert de 607 m³.

Le chantier de construction a débuté en décembre 2006. L'achèvement devrait intervenir courant décembre 2007. S'en suivra une période d'essai et d'observation ainsi que les finitions (voirie, talutage, clôture et espaces verts). L'inauguration est prévue pour le 1^o semestre 2008.

Le montant total des travaux est de 1.200 000 € HT environ.

Subvention de l'Agence de l'Eau : 434 500 €
Subvention du Conseil Général de la Moselle : 434 500 €

Inondations : gestion des risques

Un logiciel transfrontalier pour prévenir les inondations

La communauté d'agglomération de Sarreguemines Confluences (CASC) est connectée au serveur de son voisin allemand. Le système intègre les prévisions météorologiques et les hauteurs prévisionnelles de la Sarre et de la Blies.

Le 5 mars, dans le cadre de sa compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie », la communauté d'agglomération de Sarreguemines Confluences a signé avec le Landesamt für Umwelt und Arbeitsschutz (LUA) de la Sarre et les quatre communes allemandes de la vallée de la Blies, une convention portant sur la prévention des crues de la Blies et de la Sarre.

Ce contrat autorise la CASC à se baser sur le logiciel de données de son voisin allemand, lequel intègre à la fois les prévisions météorologiques et dynamiques des rivières ainsi que les hauteurs prévisionnelles des cours d'eau sur plusieurs jours.

Les alertes des crues sont générées à partir des hauteurs d'eau relevées par des capteurs situés à Reinheim en Allemagne pour la vallée de la Blies et à Wittring, côté français, pour la vallée de la Sarre.

Alerte téléphonique

Le seuil d'alerte des crues est calculé en fonction des relevés de l'ensemble des stations de mesures sur la Blies et la Sarre, des prévisions météorologiques et des hauteurs des précipitations. La cote d'alerte est définie historiquement en fonction des crues précédentes. L'ensemble de ces informations est collecté par le logiciel allemand du LUA, puis repris automatiquement par le serveur de la CASC.

Un listing des communes et des foyers concernés, localisés en quatre zones selon l'importance du risque est intégré dans le logiciel. Cette liste est actualisée tous les six mois.

Mis en service en février 2007, le système d'alerte français prévient directement les 400 foyers potentiellement concernés, soit 150 pour la Blies et 250 pour la Sarre.

Lors de son inscription auprès du service assainissement de la collectivité française, chaque habitant communique cinq numéros de téléphone, afin d'être prévenu d'un risque de crue. Lorsque la cote d'alerte est atteinte, les familles reçoivent un message très court (15 à 20 secondes). Tant que la personne appelée n'a

pas décroché son téléphone, le serveur recompose automatiquement son numéro (dans la limite de trois appels). Un journal établi par le système permet de vérifier si l'appel a abouti ou non. Si les premiers essais d'appels sont infructueux, le serveur compose automatiquement les autres numéros. Une fois informé d'un risque d'inondation, chaque habitant peut appeler un serveur dédié pour obtenir des informations plus détaillées ou se connecter directement sur le site Internet du LUA pour suivre l'évolution de la crue.

Système efficace

Le service d'assainissement de la CASC vérifie au préalable si la cote d'alerte risque véritablement de se transformer en cote de débordement dommageable afin de ne pas déranger les riverains inutilement.

Dès sa mise en place, le système d'alerte a montré toute son efficacité à l'occasion de mauvaises conditions météorologiques provoquant un débordement de la Sarre et des inondations. Une alerte générale a été enclenchée sur les deux cours d'eau. Cette crue a permis de tester le système et de réajuster le listing des riverains fournis par les mairies.

Enregistrement des historiques

Le système d'alerte des crues permet d'intégrer les historiques des événements : date, heure, force, intensité. Le serveur enregistre également des courbes de tendance qui permettent de visualiser une crue dans la durée et de savoir exactement à quel moment l'alerte sera déclanchée. Elles sont déterminées à partir des hauteurs d'eau des deux rivières et des prévisions météorologiques.

Avantage

Les maires prévenus par la préfecture ne se déplacent plus auprès de chaque foyer pour les informer du risque de crue.

Service automatisé d'Alerte des Crues
N° boîte vocale : 03 87 28 60 70

École

Voici quelques photos prises durant
l'année scolaire 2006/2007



ECOLE MATERNELLE

16 octobre 2006

Semaine du goût :

Intervention de M. Heitzmann Louis à l'école
maternelle



9 novembre 2006

Les élèves ont écrit une invitation pour leurs
homologues de Rémelfing



19 octobre 2006

Semaine du goût avec le CE1



2 décembre 2006

Fête de Noël : Maternelles de Zetting
Rémelfing et CE1 de Zetting



ECOLE PRIMAIRE

9 février 2007

Les élèves de maternelle et les CE1 prennent un goûter avant de partir en vacances



9 février 2007

Carnaval au CE1



30 mars 2007

Le lapin de Pâques est passé à l'école maternelle



17 mars 2007

Cross USEP à Sarreguemines, deux élèves du CE1 ont gagné une médaille



18 mai 2007

Les enfants jardinent



22 juin 2007

Toutes les classes du CP au CM2 ont participé à la sortie de fin d'année scolaire au moulin d'Eschviller



Classe de neige

Les élèves des classes de CM1/CM2 se sont rendus en classe de neige, du 13 au 20 janvier 2007, à Praz-sur-Arly, près de Megève.

Les 21 élèves étaient encadrés par leur professeur et deux accompagnateurs.

Ils ont pu réaliser leur projet, malgré le manque de neige. Ils ont en effet pratiqué le ski, dans des groupes de niveau, sous la conduite de moniteurs de l'Ecole de Ski Français, et ont tous été ravis.

Mais ils ont aussi visité : un musée de la nature montagnarde, un écomusée sur la vie en montagne au début du siècle, une fromagerie.

D'autre part, ils ont assisté à un entraînement de l'équipe de hockey sur glace de Megève, et

un moniteur de ski est venu leur présenter un diaporama sur le milieu montagnard.

Au centre qui les a hébergés, des animateurs leur ont préparé des veillées "jeux", ainsi qu'un feu de camp, qui fut un moment fort de la semaine. Ce séjour fut aussi l'occasion pour les élèves d'acquiescer un peu d'autonomie, et de vivre une expérience de vie en collectivité.

Ils étaient en relation quotidienne avec leur famille et l'école, par le biais de messages électroniques ou de messages vocaux, qu'ils échangeaient sur un serveur.

Selon leurs dires, ils ne sont pas prêts d'oublier cette semaine magnifique.



Souvenirs de Zetting



1^{er} Rang: SCHMITT Sophie - MULLER Véronique - JANTZEN Pascal - EHRE Alain - JUNG Gustave - HEN Eric - MEYER Nathalie

2^{ème} Rang: EYEN Corinne - MARION Philippe - JUNG Benard - MEYER Cathy - PLICHTA Cathy - MATHIS Eliane - STEPHANUS Sylvie - Mr BOTZUNG

3^{ème} Rang: MASSING Marc - HEITGER Anne-Marie - PEIFFER Adrienne - KLEIN Anne - LUTZ Catherine - LEROY Daniel - LOTZ Christophe - MEYER Aline



Septembre 1966
 FUNFROCK Germain
 FREYERMUTH Christian
 STERN Christian
 LAUER Jacques



Février 1962
 STERN Martine
 HEISCHLING Patrice
 STERN Didier
 GUNTHER Marc
 REICHELTE Myrèse



Anniversaire au Club du 3^{ème} Âge (années 80)

1^{er} Rang: HEITZ Florent - MEYER Marie - LAUER Pauline - KIRCH Eugénie - GLATZ Marie - Mme KALIS - BARTHEL Joséphine

2^{ème} Rang: BENZ Paulette - MEYER Mariette - FLORSCH Marcel - M. VINTHIER - MEYER Lucienne - GLATZ Malou - SCHNEIDER Aloyse - GLATZ Ernest - Abbé HENNER - M. et Mme HAUCK Jules - WILDERMUTH Paul - WACKERMANN Raymond - HOFFMANN Marie



GLATZ Ernest 1937



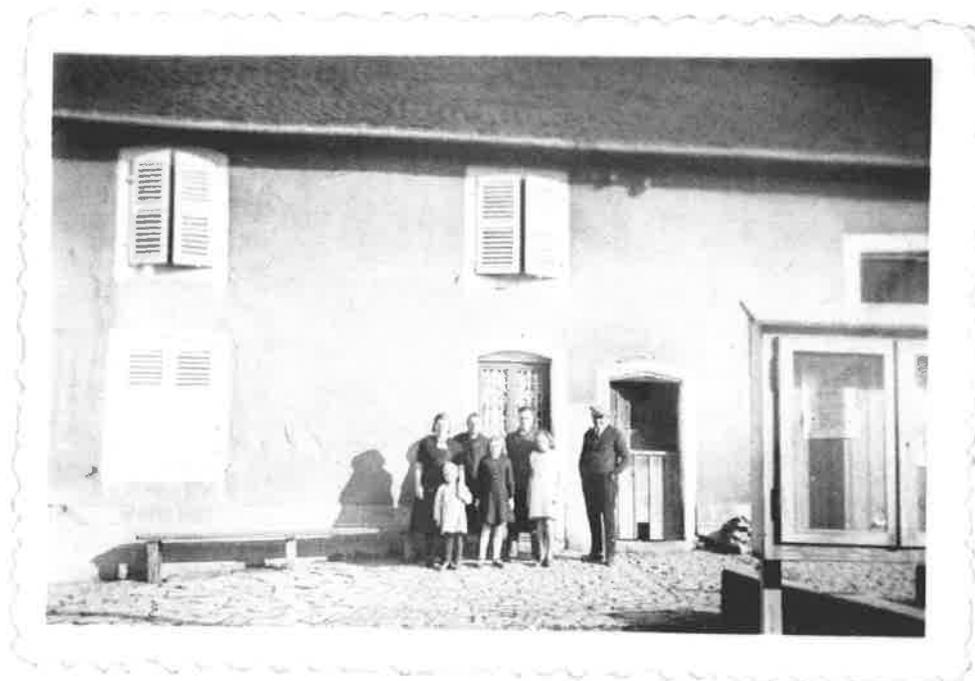
Années 60 : Café de la Mairie

MISSLER Pierrot
KAESZ François



Années 60

PEIFER Marie-Rose née LETT
MARION Liliane née JAMANN
HOFFMANN Malou née DE CIA



1950

M. et Mme HOFFMANN Heinrich et Marguerite, HOFFMANN Catherine et son fils Erwin devant
la mairie provisoirement installée au 27 rue Principale



1967

BARTHEL Elise
 STERN Jeanne
 KRAUSER Marie-Louise e
 fille Laurence
 JUNG Henriette



31 juillet 1967
Fête de la Saint-Christo

THIEL Marie-Joseph
 RISSE Bernadette
 RISSE Marianne
 KLEIN Jacqueline
 JAMANN Simone
 KLEIN Mariette
 JAMANN Lucie
 JUNG Marthe



26 septembre 1964
Bicentenaire de la paro

DE CIA Joseph
 WENDLING Jean-Luc
 HOVER Jean-Claude
 LAUER Gérard
 LAUER Lucien
 JUNG Rolandz



1^{er} Rang: SCHILLE Simon - MEYER Denis - JUNG Gérard - JAMANN Christiane - JUNG Mariette - SCHMITT Bernadette - MULLER Aline - ZINS Françoise - MULLER Yolande - CLOSET Raymonde - WACKERMANN Christiane - MEYER Sylvain - KLAM Gaston - HOVER Jean-claude

2^{ème} Rang: LAUER Gaston - FRANCK Bernard - MULLER Jeannette - MEYER Béatrice - MULLER Yvette - HEISCHLING Nicole - RISSE Marianne - ANDRESS Blandine - MISSLER Elise - KLEIN Marie-Andrée - KLEIN Jacqueline - DE CIA Raymonde - MEYER Alphonse

3^{ème} Rang: THIEL Bernard - KLAM Gilbert - BURGUN Clément - WAGNER Bernard - JAMANN Chantal - HOFFMANN Françoise - MEYER Stéphanie - KARMANN Evelyne - MEYER Christiane - JAMANN Simone - GÜNTHER Roland - KLEIN Bertrand - HOFFMANN Lucien - WENDLING Jean-Luc



Année 60

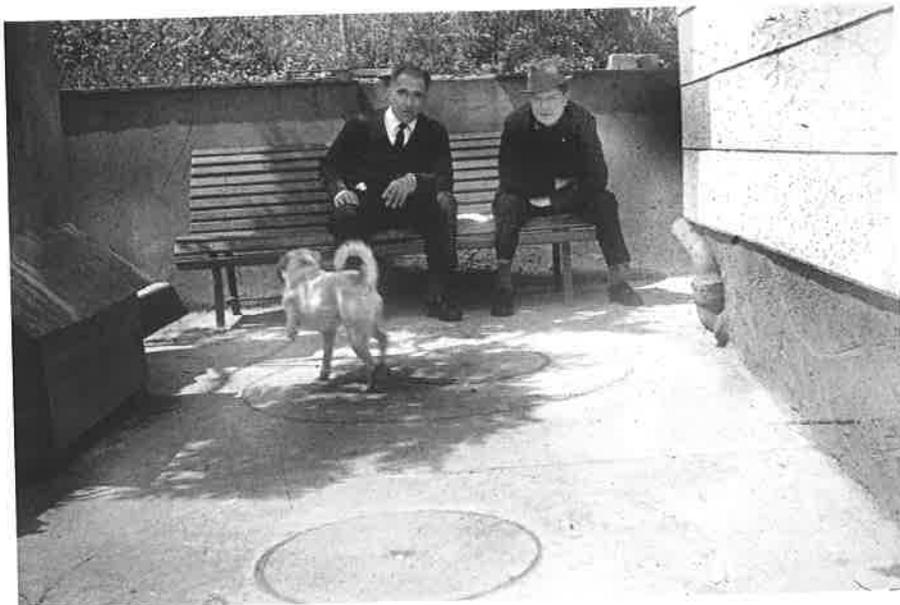
MEYER Auguste
HEITGER André
KERN Marcel
WACKERMANN Raymond
STERN Camille

1950

SPREDER André, Bernadette, Adrien,
HOFFMANN Henri et François

Avril 1969

GLATZ Albert
STERN René



Saint Christophe 1965

LAUER Pierre
SPREDER Jules
STERN Christian



Sortie de Messe 1968

SPITZER Mathilde
FREYERMUTH Madeleine et
son fils Christian
GLATZ Marie
STERN Jeanne
HEISCHLING Alice
HOFFMANN Denis



Souvenirs de Dieding



Wiesviller 1943 Confirmation

LUTZ Pierre (Pit) parrain, HEINRICH Cécile marraine
en haut à gauche : KALIS Albert, SCHNEIDER Aloyse, SCHNEIDER Emile, KALIS Georges
les filles depuis la gauche : BORNER Marguerite, LUTZ Françoise, KOCH Irène, KARTNER
Marceline
BECK Georgette, BARTHEL Colette, JAMANN Georgette



Maison BRUNDER début 1900, WOLL Mélanie



A gauche : ROHR Angélique - ROHR Louis - M. SEBIRE - BRUNDER Marceline - BOUTTER Marie - SCHNEIDER Bernadette - LERSY Lysa - LERSY Marie - LUTTMAN Thérèse - LUTTMAN Betty - HOFFMANN Jeanne GERLACH Marie



à gauche : SOULIS Aloyse Edward, au centre, Mme SCHNEIDER (mère)

Patrimoine : Une maison pas comme les autres...

Qui ne connaît pas l'immeuble situé au n° 35 de la rue principale, sur la façade duquel s'affiche encore « Café Restaurant du Canal » bien qu'il ne soit plus ouvert au public ?

Pour connaître son histoire nous avons interrogé Arthur Branstett, témoin éclairé du présent et rapporteur fidèle de la mémoire des anciens.

Arthur, comme vous l'avez constaté, l'ancien café du canal est actuellement l'objet d'importants travaux qui changeront sa destination : D'établissement commercial il sera transformé en immeuble d'habitation doté de cinq appartements. A-t-il depuis l'origine abrité des commerces ?

La construction de ce bâtiment, qui n'a architecturalement rien de commun avec les maisons lorraines des rues avoisinantes, est étroitement liée au creusement du canal des houillères de la Sarre dont les travaux ont été exécutés entre 1862 et 1869. Ce chantier gigantesque a mobilisé beaucoup de main d'oeuvre, à la fois locale, régionale et étrangère. La plupart des terrassiers logeaient chez l'habitant ou dans des baraquements provisoires aménagés à cet effet. Certains, comme Jean Heitger né le 17 août 1836 à Moselkern ou Jacques De Cia né le 25 novembre 1842 à Ste-Marie Majeure de Servo (Italie) sont tombés sous le charme de jeunes filles de Zetting et y ont fondé une famille.

Même scénario dans le cas de Louis Mangin né le 14 février 1840 à Beux (petite commune située entre Rémilly et Buchy), qui a épousé le 21 février 1865, à Zetting, Marie-Anne Stock, fille de Pierre Stock et de Madeleine Klein habitant Zetting.

A peine arrivé, Louis Mangin comprit qu'il y avait plus à gagner dans les métiers du commerce et des services qu'en s'employant comme maçon.

Entreprenant et dynamique, il monta bientôt, à côté du chantier, une construction en bois destinée à servir de cantine pour les ouvriers. Voyant son affaire prospérer, il projeta la construction, à proximité, d'un café, restaurant, épicerie, avec dépendances agricoles, écurie, fenil.



La construction a-t-elle tout de suite ressemblé à ce que nous connaissons aujourd'hui ?

Le bâtiment a été édifié en trois phases : La première comprenait le café et l'épicerie sur un seul niveau, le logement sur



deux niveaux, les écuries, la grange et le puits.

La deuxième phase a consisté en l'ajout d'un fournil, d'un four et d'une boulangerie.

La troisième et dernière opération a été de superposer sur toute la surface commerciale une salle de bal et des chambres d'hôte. Côté canal un jeu de quilles couvert a été installé à côté des toilettes extérieures.

A l'origine la façade principale comprenait une entrée commune pour le commerce et le logement. De part et d'autre de cette entrée étaient disposées deux doubles fenêtres. A gauche on accédait à l'épicerie-boulangerie, à droite se trouvait le café-restaurant, accessible aussi à partir de la rue des charretiers.

Qu'est-ce qui justifiait ces extensions successives ?

Avant tout le sens des affaires et la certitude qu'il y avait là de l'argent à faire. En

effet dès l'ouverture du trafic sur la cantine de chantier était devenue exigüe. Il fallait construire plus pour répondre à la demande. Il entre 30 et 35 péniches par jour. Le passage de l'écluse durait entre 15 minutes, temps que les femmes charretiers mettaient à profit pour faire courses à l'épicerie boulangerie. Au même temps le charretier allait à la chope, les chevaux s'abreuvaient au puits ou prenaient leur ration. En fin de journée il régnait une animation : la maison Mangin d'auberge : les charretiers prenaient pension au restaurant et les chevaux étaient nourris et soignés à l'écurie. Du personnel, tant hommes que femmes était employé pour assurer le service au café restaurant, à l'épicerie boulangerie, les chambres d'hôte, la vente de foin et d'avoine. Un charretier était employé toute l'année pour fendre le bois qui servait pour la boulangerie et les fourneaux de son. A certaines occasions, K



Cours de fabrication de pantoufles au restaurant Eugène Mangin - 1920
Assis, à gauche - Edwige Riminger, à droite - Robertine Decker épouse Joseph Bawer
Debout de gauche à droite : Marie Heitger épouse Eugène Jung - Anne Lauer épouse
Catherine Klam épouse Victor Muller - Anne Franck épouse Emile Jamman
Dernière - Héléne Meyer-Brasse - à côté - Marie Klam épouse Michel Branstett

patronale et autre des bals étaient organisés. On venait de près pour se rencontrer et s'am



Noces de diamant des époux GLATZ - SCHILLE 1933

La belle entreprise de Louis Mangin fera-t-elle aussi la fortune des enfants ?

Durant cette deuxième moitié du 19^e siècle, il y avait à Zetting encore un autre café boulangerie : la maison Fischbach située 3 impasse du canal. Or vers 1910 la famille Fischbach a quitté le village. Aussitôt Jules Mangin, frère de Louis, entrepreneur à Metz, acheta l'immeuble, mit fin à l'activité commerciale pour éliminer la concurrence. Dans le même temps André Eugène, 3^e des 11 enfants de Louis, né en 1869, époux de Schorp Albertine originaire de Siltzheim, succéda à son père. Il sera maire de Zetting de 1919 à 1926. La même année son fils René épouse Marie Subra à Merlebach. De leur union naîtront deux enfants : Germaine en 1929 et Camille en 1933. René était boulanger ; il est mort le 23 janvier 1951, à l'âge de 50 ans.

Après trois générations de Mangin, quels furent les autres exploitants ?

En 1953 Jean Beck achète les murs et le fonds de commerce. Il transforme la façade : suppression du couloir central, création de deux vitrines, une pour le café, l'autre pour la boulangerie épicerie, pose de deux portes d'entrée donnant accès direct à chacun des deux commerces.

Après quelques années d'exploitation, Beck Jean vend à Aloyse Hermann. Ce dernier installe des gérants : Obringer Hubert pour la boulangerie épicerie, Barbier pour le bar tabac. Après trois ans Obringer gère le tout jusqu'en 1964, date à laquelle M. Hermann lègue l'affaire à sa fille Yvonne. Pendant quelques années l'activité boulangerie épicerie sera gérée par

Weck Camille. Puis les deux commerces seront tenus par Yvonne et Roger Klein jusqu'en 1991. A leur départ en retraite immeuble et fonds de commerce sont vendus à Mme Germaine Linet. A partir de cette date l'activité épicerie boulangerie sera arrêtée, la surface sera récupérée pour agrandir l'espace intérieur du café. Depuis 2003 le café pizzeria du canal est fermé. En 2006 l'immeuble a été acheté par une SCI (société civile immobilière) qui offrira une nouvelle vie à ce vieux bâtiment, en y aménageant cinq appartements à louer.

Arthur Branstett, vous avez fait revivre pour nous la famille Mangin. Quelles ont été vos sources documentaires ?

Je me suis adressé à Mme Germaine Barthel, fille de René Mangin, domiciliée à Freyming-Merlebach, à Mme Mariette Hoffmann née Mangin, habitant Rémelfing, ainsi qu'à M. Jeannot Barthel de Sarreinsming, qui a publié une monographie sur les familles de Zetting. Je leur exprime ma profonde gratitude.

A notre tour, nous vous remercions très sincèrement pour la contribution apportée à l'histoire du village et des hommes qui l'ont façonné. Bravo Arthur !

Une nouvelle secrétaire de Mairie

Il y a un an, Raymonde Houver, secrétaire de mairie a fait valoir ses droits à retraite. C'est à Katia Badariotti qu'incombe désormais la lourde charge de succéder.



Service Financier puis au Service Sports, Jeunesse et Vie Associative.

Depuis octobre 2006, elle a pris ses fonctions de Secrétaire de Mairie à Zetting au grade Rédacteur, au départ en binôme avec Mme Houver. Depuis janvier 2007, elle assiste avec talent le maire et ses adjoints ainsi que le président du Syndicat des eaux.

La commune lui souhaite la bienvenue et lui prodigue ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Bienvenue à l'Abbé Knorst

C'est en septembre 2007 que l'abbé Knorst a pris ses fonctions en tant que curé du Val de Sarre.



Agé de 36 ans, l'abbé Knorst est ordonné prêtre le 25 juin 2000 en la cathédrale Metz. De septembre 2000 à juin 2003, il est curé à Audun-le-Tiche. De là il rejoint Hombourg Haut de septembre 2003 à juin 2007 pour finalement devenir prêtre modérateur du Val de Sarre.

Passionné de sports, ce jeune prêtre est avant tout un passionné de la foi. Nous lui souhaitons la bienvenue et la réussite dans sa nouvelle mission.

Zetting sport et loisirs

grandeur Nature

La vallée de la Sarre, et Zetting tout particulièrement, sont de plus en plus prisés par les organisateurs de randonnées et de manifestations sportives. Certaines se répètent d'année en année :

Vélo sans frontière... le long de la Sarre, le 26 août 2007, organisé par l'association Zukunft Saarmoselle Avenir, en était à sa 7ème édition.

Les associations de Zetting tiennent des stands sur le parking de l'écluse pour assurer l'animation et la restauration des cyclotouristes.



Restauration et buvette tenues par l'AS Zetting
Stand café-gâteau tenu par l'association de gymnastique féminine
Concert-apéritif et concert digestif par l'orchestre « Magic Music's Band »

Parcours VTT dans la forêt communale de Zetting le dimanche 30 septembre, organisé par les Sapeurs-Pompiers du service départemental d'incendie et de secours. Une centaine de concurrents, classés en différentes catégories se sont mesurés dans le cadre du championnat de Moselle. Temps magnifique, forêt aux couleurs de l'automne, circuit de rêve, concurrents ravis, organisation parfaite, coordonnée par le centre de secours local.



Raid Sarre Moselle Riv'action le 7 octobre 2007

Avec plus de 400 participants, cette manifestation est un des plus gros événements sportifs en son genre dans l'Est de la France. Elle comporte les activités suivantes :
8 km de course à pied ; 8 km de Canoë- kayak ;
25 km de VTT.

La vallée de la Sarre est régulièrement par les organisateurs, l'association Sport » pour le déroulement des é Cette année l'arrivée de la course à p départ de l'épreuve Canoës ont eu lieu mité de l'écluse de Zetting.



Tout le monde joue au foot le 1er dimanche de juillet

Avec vingt-quatre équipes engagées, composées de jeunes et de moins jeunes, du village alentours, cette manifestation, organisée depuis de longues années par l'AS Zetting, connaît un succès grandissant. C'est un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs du ballon rond dans une ambiance à la fois sportive et festive.



Echo de jumelage



Samedi, 15 septembre, Zetting a accueilli une délégation de la commune de Tholey, menée par Walter John, maire honoraire et à l'origine du jumelage, lors d'une journée de visite dans notre région.

Le maire a fait une visite guidée de l'église, commentée et traduite par l'un des membres du groupe.

L'après-midi à Zetting s'est terminé par un accueil en mairie avec café-gâteau très apprécié.

Maisons fleuries



Les lauréats du concours Maisons Fleuries ont été honorés en mairie par la municipalité et le syndicat des arboriculteurs. Un diplôme et un chèque d'encouragement leur ont été remis.

Le choix des quinze lauréats a été difficile pour les membres du jury qui ont sillonné les rues des deux villages. Les habitants ont encore une fois rivalisé d'ingéniosité, d'originalité et de couleurs dans le fleurissement de leurs maisons et des abords.

Ceci contribue grandement au plaisir de vivre à Zetting et démontre l'attachement à un cadre de vie soigné et agréable.

A l'issue de la remise des prix, l'assemblée a été invitée à partager le verre de l'amitié.

Lauréats 2007

BELOTTMartine
CLOS Inge
DROSS Marcelle
HEITZ Chantal
HUTH Isabelle
LUTZ Béatrice
MEYER Eliane

MEYER Marie-Jeanne
MEYER Nadine
MEYER Natascha
PEXOTO Mireille
SCHEIDECKER Monique
SCHILLE Anne
STEPHANUS Catherine
STEINER Berthe

Hors concours

BRANSTETT Madeleine
HEITGER Florentine
HEN Marcelle
HOFFMANN Adèle
KLAM Simone
MEYER Mariette
MEYER Raymonde

Bibliothèque

Après avoir assuré pendant dix ans les permanences à la bibliothèque tous les mercredis après-midi, Mesdames Schlegel Irène et Hauck Cécile ont décidé de céder la place à d'autres bénévoles.



Elles ont été accueillies en mairie. Le maire leur a remis un cadeau en remerciement de toutes ces années de bénévolat.

Mesdames Houver Raymonde et Gross Gabrielle désormais partie du groupe de bénévoles.



Nouveaux horaires d'ouverture

- lundi de 15 h à 18 h
- mardi de 18 h à 21 h

Plantation en forêt

Les bénévoles sont venus nombreux au rendez-vous donné par la municipalité pour la dernière phase de plantation de chênes dans la parcelle 10 particulièrement touchée lors de la tempête du 26 décembre 1999.

Il est à noter que depuis quelques années 10 000 chênes rouvres ont été plantés dans les parcelles 14 et 10.

Armés de pelles, de pioches ou autres outils les bénévoles et les membres du conseil municipal ont planté 2000 chênes en une matinée dans une ambiance laborieuse mais dans la bonne humeur.

A midi les planteurs ont été récompensés de leur labeur par un repas composé de soupe de pois cassés et tarte aux pommes en dessert, arrosé comme il se doit.



Amicale Seniors

C'est dans la bonne humeur et dans une ambiance récréative que se retrouvent régulièrement les membres de l'Amicale Séniors.

Deux fois par mois, le jeudi ils se réunissent lors d'après-midi café-gâteau animés par des jeux de société, un loto...

Un repas dominical est organisé une fois par trimestre où sont honorés les anniversaires.

Peu avant Noël a lieu le repas festif avec chants de Noël.

Cette année, en octobre, l'Amicale a organisé une excursion d'une journée à Gérardmer qui s'est terminée par une dégustation de vin dans une cave en Alsace.



Les membres du comité et leur présidente :
Marie-Louise ROHR

Un séjour d'une semaine en Autriche est prévu pour le printemps prochain.

Ce club convivial et dynamique est ouvert à toutes et à tous. Sa mission est d'accueillir tous les libérés de la vie professionnelle et de vivre de bons moments ensemble dans la convivialité.

Brioches de l'amitié

La vente des brioches de l'amitié a permis de verser un don de 504 € à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés (AFAEI) de Sarreguemines.

Merci pour votre générosité et merci à l'AS Zetting pour sa participation active.

Cassiopée

Cassiopée est une chorale d'enfants et de jeunes de plus de 6 ans provenant essentiellement du Val de Sarre et du Val de Blies. C'est un groupe dynamique d'environ 40 choristes qui se réunissent tous les vendredis pour répéter « en chœur » des chants liturgiques et profanes.



Cassiopée met un point d'honneur à comprendre et défendre le monde, en dirigeant son répertoire vers des chants populaires et contemporains. De « La Ballade des gens heureux » de Gérard Lenormand à « Tout le bonheur du monde » de Sinsémilia, en passant par Claude Nougaro et Indochine, cette chorale pleine de vie enchante un large public.

Cassiopée est une chorale vivante et pleine d'entrain, qui n'hésite pas à s'investir pour le plus grand plaisir de son public. Ainsi, après avoir récolté un franc succès avec son CD « En ballade avec Cassiopée » sorti en 2005, elle prépare déjà son second CD. Les membres vont ainsi passer en studio prochainement, pour sortir leur CD lors du grand concert de Cassiopée, qui aura lieu cette année le 4 Mai à la salle communale de Zetting.

La chorale est très sollicitée et a déjà répondu à de nombreuses invitations. Elle multiplie les apparitions dans toute la région et dans des domaines d'action très variés. Le 30 Octobre,

Cassiopée a participé à un concert caritatif en l'église de Valmont, aidant ainsi à collecter des fonds pour les enfants malades. Elle a aussi participé au concert organisé par la Chorale Marjolaine à Diebling le 14 Octobre, et répondu présent à l'invitation de la Chorale de Bitche, qui fête ses 20 ans d'existence le 28 Octobre à l'espace Cassin. Elle a notamment donné un très beau concert à Petit Ebersviller le 11 Novembre dernier, mettant une chaleureuse ambiance au marché de Noël.



Les jeunes choristes se réunissent tous les vendredis soir de 18 h à 19 heures 45 à la Salle Paroissiale de Rémelfing pour répéter leurs chants. Le dirigeant et président, Monsieur Pierre CONRAD, se fera une joie de répondre à toute question supplémentaire au 03 87 00 34 ou au **06 82 44 69 61**.

Tous les enfants ou jeunes qui veulent intégrer ce groupe joyeux et chaleureux peuvent venir renforcer les rangs de la chorale !!



**CASSIOPEE VOUS SOUHAITE A TOUS UNE
TRES BONNE ANNEE 2008 !!!**

Une juste reconnaissance

Le centre d'intervention de Zetting fait depuis toujours figure de bon élève à l'échelle du canton. Après l'avoir doté de DSA (défibrillateur) et de trousse de premiers secours pour les « secours à personne », le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle) a mis à leur disposition un véhicule flambant neuf pour leur permettre de se déplacer plus rapidement, et mieux équipés, sur les lieux d'un sinistre.



Nos agents à pied d'oeuvre

Au nombre de deux, les agents communaux chargés de l'entretien des espaces publics, sont les factotums de la municipalité. Outre les travaux de fauche, de curage de fossés et d'avaloirs, de salage l'hiver, ils savent être occasionnellement maçons, peintres, menuisiers, plombiers et même mécaniciens pour les petites pannes. Leur réactivité et leur professionnalisme nous évitent de devoir systématiquement faire appel à des artisans extérieurs.



Ici, avec Alain Meyer, adjoint en charge des travaux.

Il y a dix ans : 1997

Etat civil : la commune a enregistré 3 naissances, 7 décès et 7 mariages.

Janvier

- le club d'épargne Bonne Espérance renaît de ses cendres et installe provisoirement son siège dans la salle socioculturelle.
- Kappensitzung, la 3ème du nom : Carnaval a conduit ses nombreux spectateurs en brousse africaine. Le couple princier était composé de Lionel 1er et de Virginie 2e, le mini couple de Pierre 1er et de Marie 1ère.

Février

- Le club « Culture et Loisirs » très actif : il organise une sortie ski à la Mauselaine et une soirée au restaurant La Grillardière de la Grange du Paysan à Hinsingen.
- Grand succès du Carnaval des enfants et du Rosenmontag.
- Inondations : Zetting et Wittring sous les eaux, un état de catastrophe naturelle est sollicité.



Mars

- Au théâtre « Wenn der Babbe niest », pièce jouée par la troupe de Théâtre de l'Albe.

Avril

- En attendant la fin des travaux au stade, l'équipe de football dispute toujours ses matchs à l'extérieur.
- Passation de pouvoir chez les sapeurs pompiers : le chef de corps, Bernard Hoffmann passe le flambeau à Lucien Hoffmann.
- Travaux de voirie et construction de trottoirs dans la 2e tranche du lotissement Les Abeilles.

Mai

- Le Syndicat d'initiative de Sarreguemines intègre la visite de l'église Saint Marcel dans ses programmes de visites.
- 11 premiers communiant de Zetting et de Dieding renouvellent leurs vœux de baptême lors d'une messe célébrée par l'abbé Haller.
- Elections législatives : M. Maurer l'emporte sur M. Roth.
- Participation d'artistes et d'artisans locaux à une exposition internationale à Tholey sur le thème de « Hobbies ».
- Mise en peinture de la salle socioculturelle.

Juin

- Cinquante Zettingeois font un beau voyage à La Jarrie dans le cadre du jumelage.
- Le stade de football rénové, aménagé, inauguré en grande pompe.
- Le club du 3ème âge passe une semaine de vacances en Bretagne.
- 14 et 15 juin : présence d'une délégation de Zetting à Tholey pour l'inauguration de la paroisse « Saint Benoît sur Loire ».
- Réfection de la toiture de l'ancienne école de Dieding.

Juillet

- Les vétérans de l'A.S. Zetting organisent un concours de pétanque.
- Les riverains de la rue du Maire Jamann et de la rue du Chemin de fer font la fête.

Août

- Une dizaine de jeunes Zettingeois passent un agréable séjour de langue à Tholey.
- Le 3e âge fait une sortie aux Naiades d'Ottrott.
- Autres fêtes de la rue : rue de la Jarrie et rue de la Forêt.
- Les vétérans entretiennent l'amitié avec les anciens de Tholey (match et fête amicale).

Septembre

- Rentrée : 39 élèves en maternelle (2 classes) et 45 élèves dans l'élémentaire (également 2 classes). Arrêt de l'enseignement de l'allemand en classe, les parents mécontents, la municipalité se mobilise. Un professeur d'allemand d'un collège de Sarreguemines assure 3 heures de cours hebdomadaires aux élèves du CM2.
- Achat de toutes les parcelles nécessaires à l'implantation d'une 4e tranche du lotissement qui débouchera sur la rue de la Forêt.
- La société avicole fête son 5e anniversaire.

Octobre

- Joséphine Strohmann, doyenne de Dieding, fête son 93e anniversaire
- Transformation de l'ancienne « école de Garçon » en bibliothèque.

Novembre

- 25e anniversaire du jumelage Zetting Tholey : une importante délégation de Tholey est venue assister aux festivités.
- Les arboriculteurs en partenariat avec la commune encouragent l'opération « maisons fleuries » et participeront à la dépense.

Décembre

- Conseil municipal : les réseaux aériens aux abords de l'église vont disparaître.
- Sapeurs pompiers : nouveaux promus, avancements et nombreuses distinctions à la fête de la Sainte Barbe.
- Plantation de 600 épicéas dans la forêt communale par des bénévoles et le conseil municipal.
- Repas de Noël des personnes âgées organisé par la commune.



- Sources** : - Articles du Républicain Lorrain (Lucien Schlegel)
- Bulletin municipal de 1997

Les Arboriculteurs

La récolte

La date optimale de la récolte est fonction de :

- l'intervalle entre la floraison et la cueillette : (échelle de végétation)
- test de régression de l'amidon par une solution LUGOL (préparation en pharmacie)
- coloration de l'épiderme
- coloration des pépins à 3/4 brun

Nombre de jours entre la pleine floraison et la cueillette pour les principales variétés :

Pommier		Poirier	
Akane	110 à 120 jours	William's	120 à 130 jours
Reine des Reinettes	110 à 120	Beurré Hardy	140 à 145
Cox'orange	120 à 130	Conférence	140 à 150
Jonathan	130 à 140	Highland	150 à 160
Golden Delicious	150 à 160	Louise Bonne	145 à 150
Jonagold	140 à 150	Doyenne du Comice	145 à 150
Boskopp rouge	140 à 150	Général Leclerc	150 à 160
Reinettes du Canada	140 à 150	Jeanne d'arc	160 à 165
Melrose	140 à 150	Comtesse de Paris	170 à 175
Quérina Florina	150 à 160	Passé Crassane	170 à 180
Gloster	150 à 160		
Idared	160 à 165		

La conservation

La date de la cueillette n'est pas toujours la date de maturité à la consommation, donc il sera utile de stocker les fruits dans les meilleures conditions possibles.

Pommes : - température de 0,5° à +4°, humidité de l'air de 90 à 95%

Poires : - température autour de +1° c (atteindre cette température en 2 ou 3 jours), humidité relative de 90 à 92%

La conservation en fruitier ventilé :

Dans notre région la température d'octobre et novembre est suffisamment basse pour ce type de conservation. Les fruits mûrissent lentement et peuvent être conservés jusqu'au mois de mars pour certaines variétés de pommes.

Pour créer un fruitier ventilé il est nécessaire d'aménager un local :

-Une vieille grange ou d'autres abris et annexes de bâtiment peuvent être utilisées. Faire une isolation thermique pour mettre hors gel la surface et le volu-

me souhaité. Des plaques de polystyrène feront l'affaire.

-La ventilation sera assurée par des ventilateurs placés au niveau du sol et qui aspirent l'air extérieur frais et humide du matin dans le fruitier.

-Des bouches d'aération placées à l'opposé des ventilateurs, en hauteur, évacueront l'air vicié du fruitier (l'éthylène qui accélère la maturation des fruits).

-Une humidification du local sera assurée en plaçant un bac rempli d'eau en dessous de chaque ventilateur. L'air pénétrant dans le fruitier se charge d'humidité.

-Placer un grillage aux ouvertures pour empêcher les rongeurs par le bas et les oiseaux par le haut de pénétrer.

Information complémentaire :

L'Association des Arboriculteurs vous propose également la transformation de vos pommes en jus de pomme.

Le Président des Arboriculteurs

Un service pour les Personnes Agées

Obtenir des renseignements sur les différentes aides, prestations ou actions existantes en faveur des personnes âgées peut parfois s'avérer difficile.

Depuis mai 2006, le **CLIC de la faïence et du cristal** – Centre local d'information et de Coordination – est présent sur votre territoire pour aider les personnes âgées et leurs familles à trouver des solutions dans le cadre d'un maintien à domicile, d'un placement en hébergement ou simplement pour la constitution de dossiers administratifs.

Piloté par le Conseil Général de la Moselle et la Fédération Senior Moselle, le CLIC est un service gratuit, un lieu d'accueil de proximité et d'écoute ouvert à tous.

Ces trois principales missions sont :

-apporter une aide individuelle et globale à la personne âgée et sa famille pour trouver des solutions à leurs besoins sur le maintien à domicile (aide à domicile, soins à domicile, téléalarme, portage de repas, aménagement du logement), l'hébergement (foyer-logement, unité de vie, accueil familial, accueil de jour, hébergement temporaire, maison de retraite, unité de soins de longue durée), l'accès aux droits, l'aide administrative...

-Organiser des actions de promotion de la santé, en partenariat avec le Conseil Général, la Fédération Seniors Moselle et les Caisses d'Assurance Maladie et de Retraite, dans l'objectif de préserver l'autonomie et de développer le lien social des personnes âgées.

-Développer la coordination des interventions professionnelles autour de la personne âgée, afin de promouvoir un travail en partenariat avec tous les acteurs locaux du domaine de la gérontologie.

Le CLIC vous propose :

- **accueil** et **écoute**
- **information** et **conseil**
- une **orientation** vers le service adapté à vos besoins
- une **aide** dans la constitution de dossiers ou dans les démarches
- un soutien et un accompagnement de la personne âgée dans son projet de vie
- il **coordonne** les interventions autour de la personne âgée et les acteurs du domaine gérontologique.

Le CLIC accueille sur RDV au 03.87.98.69.23 (pour Sarreguemines et Sarralbe) et au 03.87.96.27.42 (pour le pays de Bitché)

- à **SARREGUEMINES** : à la Maison de la Solidarité, 5 rue de la Paix, les mardis et vendredis de 9h à 12h.
- à **BITCHE** : au foyer résidence « Les Lilas », 5 rue de la Poste, les lundis et jeudis de 9h à 12h.
- à **SARRALBE** : à l'hôpital St Joseph, 12 rue de l'hôpital, les mercredis de 14h à 17h.



Renseignements utiles

Mairie

13, rue de l'Eglise - Tél. : 03 87 02 38 68
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 18 h 00, sauf mercredi
Fax : 03 87 02 20 29
E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie :

Mme Katia BADARIOTTI
Permanence du Maire et des adjoints :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,
de 18 h 00 à 19 h 00 et sur rendez-vous

Syndicat Intercommunal des Eaux de Zetting-Wiesviller-Woelfling

Siège social :
Mairie de Zetting, aux heures ouvrées
Tél. : 03 87 02 38 68
Président : M. Fabien STENGER
Secrétaire : Mme Katia BADARIOTTI
Agent d'exploitation : M. Christian HUTH
Agent technique : M. Christophe HEITGER

ONF

Technicien, Garde-Forestier : M. DRETSCH
Tél. : 03 87 98 50 44

Sapeurs-Pompiers

Chef de centre local :
Lieutenant Lucien HOFFMANN
Tél. : 18

Paroisse Catholique

Père Franck KNORST - Tél. : 03 87 98 07 10

Groupe Scolaire «les Mésanges» :

Ecole élémentaire : Tél. : 03 87 02 34 26
Ecole maternelle : Tél. : 03 87 02 27 41

Bibliothèque

Relais 2a, rue de l'Eglise
Ouverture : Lundi de 15 h à 18 h
Mardi de 18 h à 21 h
Tél. : 03 87 02 36 35

Location de la salle socio-culturelle

Le Conseil Municipal, sur le rapport du Maire et après délibération, décide de fixer les tarifs de location de la salle socioculturelle à partir du 1er août 2002 comme suit :

- fêtes familiales (personnes non domiciliées dans la commune), bals	275 €
- fêtes familiales (personnes domiciliées dans la commune)	185 €
- apéritifs	155 €
- autres occupations	45 €

Cimetière communal, concessions

Le Conseil Municipal, vu l'implantation d'un espace cinéraire au cimetière communal, sur le rapport du maire et après délibération, décide de fixer, à partir du 1er janvier 2002, le tarif des concessions comme suit :

- Columbarium	1000 € pour 30 ans / 700 € pour 15 ans
- Tombe double :	230 € pour 30 ans / 138 € pour 15 ans
- Tombe simple :	138 € pour 30 ans / 97 € pour 15 ans

L'identification des personnes inhumées au Columbarium se fera par apposition d'une plaque normalisée (160 x 110) comportant nom, prénom, année de naissance et année de décès.

CRÉDIT MUTUEL

Coteaux Val de Sarre

Agences de Sarreinsming et Zetting



POUR LA PROXIMITÉ ET LE CONSEIL

E-mail : 05617@cmcee.creditmutuel.fr
Tél. 08 20 89 13 72 - Fax 03 87 98 24 09

HOSPITALISATION A DOMICILE

Depuis 1980, nous vendons et louons le matériel nécessaire aux malades et aux handicapés.

Lit à hauteur variable électrique - Matelas - Fauteuil roulant - Déambulateur - Fauteuil de repos - Couches et alèses pour adultes - etc. LIVRAISON A DOMICILE SOUS 24 H

Tensiomètre électronique - Neurostimulateur anti-douleurs.
SERVICE APRÈS-VENTE AGRÉÉ

TECHNIC MEDICAL S.A.
est certifié ISO 9001/2000
depuis mars 2002



28, Grande rue
57905 DIEDING-ZETTING
& 03 87 02 17 97
Fax : 03 87 02 00 66

E-mail : info@technicmedical.com - Site : www.technicmedical.com

Confiez-nous *Tous vos imprimés*

En Offset

Livres, Cartes postales,
Documents administratifs, Marketing

En Numérique
N/B ou couleurs

Petites quantités possibles :
Cartes de visite, Livres,
Cartes postales, Affichettes



2a, rue Gutenberg - 57202 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 95 14 31 - Fax : 03 87 95 14 67
sylvie@pierron.fr

Responsable de la publication : Jean-Marie MEYER

Responsable de la rédaction : Martine STERN

Avec la participation de Corinne FOUILHAC-GARY, Christophe HEITGER, Michel KITTEL,
Antoine MEYER, Thierry MEYER, Michèle PEIFER, Fabien STENGER

